Vol. XXVII | Saint-Boniface, Manitoba, 2 Novembre 1898. | No. 50

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

JOSEPH BERNIER, Avocat, Directeur.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne...... 10 cts
Chaque insertion subséquente 5 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
TOUS LES MERCREDIS
A SAINT-BONIFACE, MAN.

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées à

BÉRUBÉ & CIE,
SAINT-BONIFACE, MANITOBA
CANADA.

AU BON MARCHE

Quiconque
Veut épargner

..DE L'ARGENT
Sur ses Achats

N'a qu'à faire une visite ......au

MAGASIN DU BON MARCHE

Depuis que cette maison a changé de propriétaire, on est étonné des avantages qui y sont offerts. Voici la raison de ce changement dans les prix : J'ai acheté mes marchandises sèches, hardes-faites, coiffures, etc., etc,, des

Meilleures Maisons

DE QUEBEC ET DE MONTREAL,

ET MES DÉPENSES GÉNÉRALES

étant très légères, je puis vendre à

MEILLEUR MARCHE

Que Partout Ailleurs.

Pour s'assurer de ce que j'avance, qu'on vienne me voir au magasin et je garantis entière satisfaction.

UN SEUL PRIX.

J. B. L'EVEQUE, ENSEIGNE Des Deux Drapeaux,

Avenue Provencher, St-Boniface.

27-7-98 j n o

AVIS.

Les Personnes qui Desirent s'Habiller
Elegamment
Et Confortablement

Peuvent le faire chez FLEURY.

Habillements pour hommes	$4.00	en montant
Habillements pour garçons	1.50	"
Pardessus, Capots d'hiver pour hommes	5.00	"
" " enfants	2.50	"
Sous-vêtements pour hommes	0.50	"
Chemises pour hommes	0.50	"
Pantalons pour hommes	1.00	"
" enfants	0.50	"

Des Pardessus en Fourrures pour Messieurs et Dames viennent d'arriver. Les prix vous seront donnés au prochain numéro.

D. W. FLEURY,

No. 564, Rue Principale, - Winnipeg

Vis-à-vis l'Hôtel Brunswick.

31-8-98 4m

LE CHEMIN DE FER

NORTHERN PACIFIC

Peut vous vendre des Billets

POUR LE SUD.

Ligne de première classe pour Minnéapolis, St-Paul, Chicago, Duluth, etc. La seule ligne aux trains de laquelle sont attachés des chars refectoires et des chars Pulman

VERS L'EST.

Les taux les plus réduits vers tous les points de la partie Est du Canada et des Etats Unis, St-Paul et Chicago, ou Duluth. Ayant des raccordements directs avec les autres lignes, et faisant la route à grande vitesse, au gré des voyageurs, ou leur donnant la facilité de s'arrêter aux grandes cités échelonnées sur la route.

VERS L'OUEST.

Pour le Kootenay (le seul service complet par chemin de fer) ou pour Victoria, Vancouver, se raccordant aux lignes de navigation transpacifiques pour le Japon et la Chine. Se raccordant aussi aux lignes de bateaux faisant le service des côtes ; excursions speciales vers l'Alaska. Faisant le service le plus rapide, dans les meilleurs trains, jusqu'à San Francisco et autres points de la Californie. Chars touristes Pulman jusqu'à San Francisco, directement et sans changement de chars. Laisse St-Paul tous les mercredis. Les voyageur de Manitoba qui désireront prendre ce train doivent partir le même jour. Il y a des taux spéciaux pour les excursions durant toute l'année.

POUR LES VIEUX PAYS.

Lits réservés et billets pour la route complète vendus pour toutes les lignes de steamers de Montréal, Boston, New-York et Philadelphie jusqu'en Angleterre et divers autres points sur le continent ; également pour l'Afrique-Sud et pour l'Australie.

Pour plus de renseignements, s'adresser à

H. SWINFORD,
Agent Général, Winnipeg.

LIBRAIRIE
ST-BONIFACE

RUE DUMOULIN.

B. KÉROACK

Invite le public à se rendre compte de la grande réduction faite sur les articles de fantaisie et de piété, effets classiques, cadres, images, tapisseries, encres françaises, papeterie, livres de toutes sortes, etc., etc.

Les ordres par la malle recevront une attention spéciale. 1-7-98

CREME A LA GLACE.

La Crême à la Glace la meilleure et la plus délicieuse qui est faite dans la ville, est certainement chez . . . . . .

B-O-Y-D.

Aussi de la Crême aux Fraises et aux Bananes, ainsi que toutes sortes de fruits. Venez nous voir et amenez vos amis.

Au même endroit :

W. J. BOYD,

370 et 579, Rue Main,

Si vous avez perdu quelque chose, annoncez dans LE MANITOBA et vous la trouverez de suite.

A. J. H. DUBUC.

AVOCAT, SOLLICITEUR, NOTAIRE, ETC., ETC.

435,—*RUE PRINCIPALE*,—435.

Winnipeg.

Porte voisine de la Banque Hochelaga.
Teléphone, 334.

Theo. Bertrand,

AVOCAT ET NOTAIRE,

HOTEL -:- DE -:- VILLE,

SAINT-BONIFACE, - - MAN.

1a 1-9-95

ALF. J. ANDREWS. I. PITBLADO.
JOSEPH BERNIER.

Andrews, Pitblado & Bernier,

AVOCATS.

Bloc de la Banque d'Ottawa,

No. 363, rue Principale, Winnipeg.:
Tel. No. 427. B. de P. No. 1289.

Dr J. H. O. LAMBERT,

Gradue du College Victoria, de Montreal, et de l'Universite de Manitoba.

Suit l'Hôpital de Saint-Boniface.
Heures de bureau : 8 à 9 h. a. m., 12 à 2 h. p. m., et 6 à 8 h. p. m.
Résidence : Rue Dumoulin, Saint-Boniface

J. A. SENECAL.

Entrepreneur-Architecte.

A construit les hôpitaux de St-Boniface et d'Edmonton, l'église de Ste-Anne, le couvent de St-Jean-Baptiste, une partie du couvent des SS. de Jésus-Marie, à Winnipeg, et construit actuellement le couvent de St-Boniface.

J. A. Senecal,

St-Boniface, - Manitoba.

6-7-98 1a

LIBRAIRIE : FRANCAISE

ÉTABLIE EN 1895.

Livres de prières, livres d'écoles, livres de lecture, romans journaux, etc.

Souscription pour tous les journaux de Paris aux prix de Paris. Achats et échange de vieux timbres-poste. Demandez informations par carte postale adressée à

G. R. VENDOME,

290, RUE PRINCIPALE, WINNIPEG.

6-7-98

" C'est vers l'an 1730," dit le Dr Ashe, " que fut fabriquée pour la première fois la bière Porter, à Londres." Ce nom fut donné au nouveau breuvage du nom des Stalwart Porter, les principaux consommateurs d'alors qui se ressentirent beaucoup des propriétés fortifiantes de cette bière.

Les noms de Porter ou Biere orte sont synonymes. Nous desirons attirer votre attention sur cette bière faite de drèche pure (résidu de l'orge) et de houblon et très réconfortante pour les malades, à cause de sa saveur particulière.

Par ses qualités toniques, elle est agréable au palais blasé.

Cette bière donne l'appétit et régularise le système.

Bouteilles de toutes dimensions à partir d'une demi-pinte.

EDWARD L. DREWRY

Manufacturier et Importateur.

22-6-98 • WINNIPEG.

The Builder.

Ce Vin est un Tonique qui vous rendra fort, si vous le prenez tel que prescrit sur l'étiquette. Faites-en l'essai immédiatement. Ne craignez pas de nous envoyer une commande pour une seule bouteille, car nous avons des caisses d'une bouteille que nous pouvons expédier par l'express.

Prix, $1.00 la Bouteille.

RICHARD & CIE.

365 RUE MAIN, WINNIPEG

......CHEZ......

CHABOT

Pommes, le baril	$2.90
9 lbs de farine d'avoine	25c
Marmelade anglaise C. & B.	20c
Sardines en boîtes	5c
" " qualité extra	12½c
Thé noir Ceylon	20c
" extra	35c

Grande réduction sur nos services de vaisselle à dîner, à souper, de chambre, &c.

Prenez avantage de notre système de coupons pour argent comptant et vous en serez très satisfaits comme tous ceux qui en ont fait l'essai. Nous donnons les livrets gratis au magasin.

H. L. CHABOT, 254, RUE MAIN Winnipeg.
Téléphone 507.

29-6-98

LA BANQUE MOLSON

Assemblee Annuelle des Actionnaires

LES BONS RESULTATS DE L'ANNEE

Le vol résent de la Succursale de Winnipeg—Réélection des anciens Directeurs

La quarante-troisième assemblée générale annuelle des actionnaires de la Banque Molson a eu lieu hier après-midi à 3 heures. Le président, M. W. M. Macpherson, (Québec), occupait le fauteuil. Etaient présents, entr'autres, MM. S. H. Ewing, vice-président ; Henry Archibald, H. Markland Molson, J. P. Cloghern, S. Finley, W. M. Ramsay, directeurs ; John Crawford, John Molson, F. W. Molson, James Wilson, George Copland, R. W. Shepherd, R. R. Watson, J, Try-Davies, George Durnford, Henry Barbeau, J. W. Molson, Herbert Molson, Thomas Kirby et W. R. Miller.

Le président ayant appelé l'assemblée à l'ordre, pria M. James Elliot, gérant local, d'agir comme secrétaire. Après que ce monsieur eut lu l'avis de convocation de l'assemblée, le président nomma MM. J. Try-Davies et R. W. Shepherd pour remplir les fonctions de scrutateurs.

RAPPORT DES DIRECTEURS

Le gérant général, M. F. Wolferstan Thomas, lut alors comme suit le rapport annuel des directeurs :

Montréal, 10 octobre 1898.

Messieurs,—Les directeurs ont l'honneur de soumettre aux actionnaites le quarante-troisième rapport annuel de la banque pour l'année finissant le 30 septembre.

Après avoir disposé d'un montant suffisant pour couvrir les dettes mauvaises et douteuses, les recettes de l'année s'élèvent à $259.191 27 employées au paiement du dividende usuel de 8 pour cent et du bonus de 1 pour cent, $180,000 ; déduction faite du compte de la bâtisse de la banque, $25,-000 ; et de la balance, ajoutée au compte des profits et pertes, qui s'élève maintenant à $81,020.55.

Toutes les succursales de la banque ont été inspectées une fois ou plus souvent durant l'année.

Afin de bénéficier de l'expansion du commerce qui se fait actuellement dans le Nord-Ouest du Canada, nous avons, depuis la dernière assemblée, établi des succursales à Vancouver, Victoria et Revelstoke, dans la Colombie Anglaise, et à Simcoe, dans Ontario. Les résultats ont jusqu'ici entraîné des dépenses, mais le Bureau s'est convaincu du besoin d'établir ces succursales non seulement pour protéger ses affaires sur d'autres points, mais encore pour aider au développement des ressources de la banque. Les directeurs ont toute raison de croire que leurs espérances à ce double point de vue se réaliseront entièrement,

DISCOURS DU PRESIDENT

Le président dit alors : Vous avez entendu le rapport annuel lequel vous donnera satisfaction. La semaine dernière, nous espérions pouvoir vous présenter un état même meilleur que celui-ci, mais il n'y a rien de certain en ce monde. Notre rapport était préparé et nous allions le confier aux imprimeurs lorsque nous reçûmes de Winnipeg un télégramme nous annonçant que le trésor de la succursale en cette ville avait été pillé et qu'on y avait enlevé $62,000. Cette nouvelle est loin d'être bonne, mais nous conservons l'espoir qu'elle ne sera pas aussi sérieuse qu'elle nous parut de prime abord. De la somme enlevée $42,000 sont des billets non négociables de la Puissance, dont plusieurs d'un montant élevé qu'on trouver difficile, sinon impossible de mettre en circulation. Il reste donc $20.000 en paaier de la Banque Molson. Nous sommes en communication avec le comptable qui agissait comme gérant temporaire de la succursale lors du vol, le gérant étant en vacanse ; nous sommes aussi en relations directes avec les avocats de la banque et nous sommes convaincus que tout ce qu'il est possible de faire a été fait et qu'on n'a pas perdu de temps depuis que le vol a été découvert. M. Durnfrod, l'inspecteur, est parti deux ou trois heures après la réception de la nouvelle du vol et il est maintenant à Winnipeg. L'inspection de la succursale eut lieu très peu de semaines avant le vol, et l'inspecteur nous fit rapport que tout allait bien. L'argent était alors dans les voûtes. Le gérant, qui était en congé, est revenu à Winnipeg et tout est mis en œuvre pour découvrir les coupables. Dès que nous aurons découvert la moindre trace des voleurs, la Banque aura recours à tous les moyens possibles, pour tirer l'affaire au clair et si les coupables sont découverts nous les punirons de la manière la plus sévère possible.

Vous serez tous heureux dè voir le gérant général de retour au milieu de nous. On réussit à lui faire prendre un congé dont il avait besoin, tout le monde le sait ; et il est inutile de dire que ce congé il l'a bien mérité après vingt-cinq ans de dur labeur à la Banque. Nous sommes heureux de le voir encore au milieu de nous et nous espérons qu'il nous est revenu en meilleure santé, tant pour son bien-être personel que pour l'aventage de la Banque. (Applandissements.) Je propese, maintenant l'adoption du rapport.

La motion a été appuyée par M. S. H. Ewing.

Le gérant général expliqua que parmi l'argent volé à la succursale de Winnipeg, il y avait $25,000 en billets de $5,000 qui ne peuvent passer que d'une banque à l'autre ; ils sont absolument non-négoclables, et si un indivudu était trouvé en possession d'un billet de ce genre, il serait susceptible d'être arrêté parce qu'à sa face même il indique qu'il ne doit être passé que d'une banque à l'autre. En outre, il y avait $17,000 en bons légaux dont plusieurs, d'après les informations reçues, sont en billets de $1,000. Ces derniers sont probablement de la même espèce que les billets de $5,000 bien qu'il ne puisse l'affairmer positivement, attendu que cette essertion pourrait n'être pas exacte.

Il croit cependant qu'on peut dire que $10.000 sont d'un caractère non-rachetable, ce qui porte le montant total à passer de mains en mains à pas plus de $12,000. Il remercia le président des remarques sympathiques faites à son adresse et ajouta que ce n'est pas, comme le président venait de le mentionner, vingt-cinq ans, mais plus de vingt-huit ans qu'il donnait au service de la Banque.

Un billet de la banque, de $5,000, semblable à ceux qui ont été volés à la succursale de Winnipeg, a été montré aux actionnaires, le gérant général ayant lu les mots imprimés dessus indiquant que ce billet est donné seulement à une banque à laquelle l'acte des banques du Canada s'applique, et sera racheté seulement lorsqu'il sera présenté par une de ces banques.

"Cela, remarqua le gérant général, définit d'une façon certaine qui peut se servir de ces billets."

LA DISCUSSION

Parlant au nom des actionnaires, M. Crawford dit qu'il n'a remarqué dans l'état général rien qui pût motiver une opinion de sa part. Ce rapport est à peu près semblable à celui de l'année dernière, et les profits des deux dernières années se rapprochent très étroitement l'un de l'autre. Il est heureux de partager avec le Président et les directeurs le plaisir de voir le Gérant Général de retour à la Banque et en aussi bonne santé. Le vol de la banque à Winnipeg est une malheureuse affaire, dont il était difficile de se garer. Il aimerait à savoir si le système actuel d'inspection est aussi parfait qu'il peut l'être ; il exprime l'espérance que l'investigation dans cette affaire sera complète et que le coupable sera puni s'il est découvert, et cela non seulement dans le but d'infliger une punition individuelle, mais encore dans le but de sauvegarder les interêts des banques et du public en général. Il ne devrait pas y avoir de compromis dans une affaire de ce genre, et l'on devrait la pousser jusqu'au bout.

M. S. H. Ewing fit quelques remarques et une heureuse allusion au retour du Gérant Général.

Le rapport fut ensuite adopté à l'unanimité

M. John Crawford proposa alors :

Que les actionnaires offrent des remerciements au président, au viceprésident et aux directeurs de la banque pour l'intérêt et l'attention qu'ils ont portés aux affaires de la Banque durant l'année écoulée."

Il dit le plaisir qu'il éprouve de faire cette motion, parle des responsabilités que les directeurs assument en administrant une institution aussi importante que la Banque Molson et fait voir avec quelle satisfaction ceux-ci s'étaient acquittés de leur devoir.

La motion a été secondée par M. James Wilson et adoptée à l'unanimité.

En reponse, le président dit : Au nom des actionnaires, je vous remercie beaucoup pour votre bienveillance en passant cette résolution de remerciments. Tout à l'heure M. Crawford fit quelques observations touchant l'opportunité de diviser les profits chaque année entre les actionnaires après que la réserve aura atteint un certain montant, mais nous croyons sincèrement qu'en pourvoyant à l'augmentation du fond de réserve de la façon dont nous l'avons fait dans le passé, et comme nous espérions l'avoir fait cette année, c'est une plus grande protection pour les dividendes des actionnaires que si nous partagions les profits de la Banque chaque année. Nous espêrons qu'on nous permettra de continuer à disposer des profits de cette même façon. Concernant l'inspection, je puis dire qu'elle se fait de la façon la plus complète. Dans cette malheureuse affaire de Winnipeg, nous avions deux hommes couchant dans la Banque à ce moment, de sorte que indépendamment du coffre de sureté et des précautions prises à l'égard de ce coffre de sureté, le fait d'avoir des hommes couchant près de la voûte doit être le meilleur système auquel nous puissions recourir. Encore une fois, au nom des directeurs, je désire vous remercier cordialement pour vos remarques.

L'assemblée procéda ensuite à l'élection des directeurs, et peu de temps après les scrutateurs firent rapport que les membres de l'ancien Bureau étaient tous réélus, savoir. MM. Henry Archibald, J. P. Cleghorn, S. H. Ewing, S. Finley, W. M. Macpherson, H. Markland Molson et W. M. Ramsay.

A une réunion subséquente des directeurs, M. W. M. Macpherson fut réélu président, et M. S. H. Ewing, vice-président.

ETAT GENERAL DES AFFAIRES DE LA BANQUE MOLSON.

PASSIF.		30 septembre 1898.
Capital souscrit		$ 2,000,000 00
Reserve	$1,500,000 00	
Déduction sur billets escomptés	80,000.00	
Profits et pertes	81,020.95	
84e dividende	80,000.00	
Bonus de 4 pour cent aux actionnaires	20,000.00	
Dividendes non réclamés	128.00	
		1,761,148.95
Intérêt, échange, etc., réserve	$ 122,785.45	
Billets en circulation	1,847,556.00	
Balance due au gouvernement féderal	30,168.76	
Balance due aux gouvernements provinciaux	18,198 76	
Dépôts ne portant pas intérêt	2,034,252.74	
Dépôts portant intérêt	9,098,673.25	
Dû aux autres banques du Canada	325,372 71	
		13,477 207.87
		$17,238,356.82
ACTIF.		
Espèces	$ 436,334.95	
Billets de la Puissance	750,893.00	
	$ 1,187,226,95	
Déposé au Trésor Fédéral comme garantie des billets en circulation	100,000.00	
Billets et chèques d'autres banques	769,645.35	
Dû par les autres banques	190,013.19	
Dû par les agents étrangers	319,417.69	
Dû par les agents dans le Royaume-Uni	215,356.68	
Débentures du gouvernement féderal	326,644.15	
Debentures municipales et autres sécurités	752,055.36	
Actions de Cies de Chemins de fer anglaises et canadiennes	595,336.74	
Emprunts sur actions	662,513 00	
		$ 5,118,210.11
Billets escomptés et en force	$11,706,971.13	
Billets échus (après déduction faite des pertes sur iceux	85,716.24	
Immeubles autres que ceux occupés par les banques	87,181.57	
Hypothèques sur immeables vendus par la banque	2,431.66	
Immeubles occupés par la banque (bureau principal et succursales)	190,000.00	
Autres propriétés	47,946.11	
		12,120,146.71
		$17,238,356.82

PROFITS ET PERTES.

Balance au crédit du compte de profits et pertes, le 30 sept. 1897		$ 26,829.68
Profits nets de l'année après déduction faite des dépenses d'administration, réserve des intérêts accumulés sur dépôts escomptés, et après avoir pourvu aux pertes qui pourraient survenir des créances mauvaises ou douteures		259,191.27
		$286,020.9
85e dividende au taux de 8 pour cent par année, 1er avril 1898	$80,000.00	
86e dividende, au taux de 8 pour cent par année, 1er oct 1898	80,000.00	
Bonus de 1 pour cent aux actionnaires, 1er oct. 1898	20,000.00	
Appliqué sur des immeubles récemment acquis par la banque	25,000.00	
		205,000.00
Laissant un crédit de comptes de profits et pertes, 30 sept. 1898		$81,020.95

La Banque Molson, Bureau Principal,
Montréal, 1er octobre 1898.

POUR VOUS, MESDAMES

On vient d'inventer, dit le *Journal de la Santé*, un instrument pour donner des fossettes aux femmes qui en sont privées. C'est si joli le rire à fossettes ! mais c'est dur à se procurer, comme vous allez le voir.

Il faut que la paitente mette le soir, avant de se coucher, un masque qui moule absolument son visage, mais qui est armé de deux petites pointes qui s'appliquent au bas des joues. Ces pointes, d'ailleurs, ne sont pas aiguës et impriment simplement à la chair le pli désiré.

Quand madame sort du lit le matin, elle peut se voir dans la glace les plus belles fossettes du monde.

PENSEE

Quand la notion du droit diminue dans une société, nécessairement la force brutale gagne tout ce que perd le droit. Le droit, c'est l'expression de la justice. La justice, c'est la part que Dieu a faite à chaque homme dans la société de ses semblables. De l'observation de la justice résulte la paix. De la violation de la justice naissent le malaise, la souffrance, le désordre. Et comme il faut, à tous prix, un lien pour tenir les hommes et les peuples en cohésion, dès que le droit vient à être méprisé, le règne de la brutalité commence. La force perd toute noblesse, elle déchoit de sa grandeur quand elle cesse d'être au service du droit ; elle n'est plus alors que brutalité et violence.

MOIS DES AMES

Les Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie, du Couvent de Notre Dame de Miséricorde, St-Laurent, Manitoba, observent la sainte habitude d'offrir à notre Divin Sauveur, toutes leurs prières et bonnes œuvres, durant le mois de novembre, pour le bien spirituel de tous ceux qui réclament leur aide dans ce but, en praticulier au profit des âmes délaissées, qui souffrent d'indicibles tourments en purgatoire,

Les personnes qui désirent leurs prières, soit pour eux ou leurs amis, vivans ou défunts, Catholiques ou Protestants, sont priées d'envoyer leur demande signée, nom et prénom, avec l'adresse, avant le 1er novembre, à la Révérende Mère Supérieure.

Les années précédentes, les Sœurs de cet Institut ont reçu, de toute part, des lettres de remerciements pour faveurs obtenues par leurs prières. Des malades ont été miraculeusement guéris ; des mariages malheureux ont été bénis, des enfants revêches se sont réformés ; des vocation extraordinaires à l'état religieux ont été obtenues par grand nombre d'âmes pieuses ; le mal a été surmonté et la vertus acquise.

REMERCIMENTS

Nous recevons la communication suivante que nous nous faisons un plaisir d'insérer :

" Tout est compté; là-haut rien n'est perdu "
(La Charité)

Que les heureux effets de cette consolante promesse, suppléent aux trop faibles remerciements des Sœurs de la charité de Saint-Boniface, envers les généreux bienfaiteurs de leurr œuvres.

L'habile organisation du " Concert " au profit de l'Hospice Taché dans la vaste salle du Collège, est une nouvelle preuve de leur constante libéralité à verser abondamment dans la main du pauvre et de l'orphelin.

Merci !......d'avoir ajouté au plaisir de l'éloquence et aux douces harmonies du " Concert " un aussi noble but que celui : " De prêter à Dieu en donnant aux pauvres."
(LA CHARITÉ)

L'IVROGNERIE

Le Révd Père Guillet, O. M. I., curé de l'Eglise Sainte Marie de Winnipeg, appuie le *Gold Cure* d'Evans dans la lettre suivante :

Presbytère de Ste Marie,
20 janvier, 1898.

MON CHER DOCTEUR,

C'est avec plaisir que j'apprends que l'institut *Gold Cure* d'Evans est si bien établi dans notre belle ville de Winnipeg. Avant de venir ici, j'étais directeur d'une société de tempérance à Montréal, et lorsque ni morale, ni religion semblaient avoir bon effet, j'ai recommandé l'institut *Gold Cure* d'Evans, et j'ai été témoin des excellents résultats obtenus, dans des cas qui paraissaient désespérés.

L'instut d'Evans mérite la confiauce et le support du public.

Voir la grande liste de ceux qui se disent guéris c'est encourager tous ceux qui souffrent de l'alcoolisme d'avoir recours à son traitement.

(Signé) D. GUILLET. O. M. I.
Eglise Ste Marie.

La "Evans Institute" pour la guérison de l'alcoolisme à Winnipeg, a été depuis quatre ans sous la direction de Canadiens-français.

Les clergés catholique et protestant ont écrit des lettres de louanges sur l'imme se travail accompli pour co rig r les victimes de l'alcoolisme, Nos compatriotes seront très cordialement reçus.

Ecrivez pour renseignements et conditions.

49 The Evans Gold Cure Institute
58 Adelaide St., Winnipeg.

Un épouvantable accident est arrivé la semaine dernière à Montréal.

Madame John Endacott, femme du conducteur de la grande échelle No. 1 du département du feu, est tombée d'une hauteur de trente pieds dans la cour de sa maison.

Aux cris horribles poussés par la malheureuse au moment où elle était précipitée dans le vide, les voisins sont accourus. La pauvre femme, baignée dans son sang, avait perdu connaissance.

La mort est venue peu après mettre fin à ses souffrances. Elle laisse trois enfants dont le plus jeune n'a que neuf mois.

—M. Chérias est heureux de faire connaître que son ami Gillot le roi des marcheurs (ancien colon à St-Boniface) a gagné la course de Nice (190 kilomètres en 72 heures) sac au dos chargé, fusil sur l'épaule.

BY RAIL, Stage, LAKE, WAGHORN'S GUIDE

AVIS

Toutes communications concernant la rédaction du journal devront être adressées à

JOSEPH BERNIER,
DIRECTEUR.

Toute communication concernant des travaux d'imprimerie, ou les annonces dans le journal, devra dorénavant être adressée à **MM. BÉRUBÉ & CIE**, à qui devront aussi se faire les remises pour souscriptions au journal.

Le Manitoba.

Mercredi, 2 Novembre 1898

Les diverses solennités qui se célèbrent dans nos paroisses sont autant de pages de l'histoire de la formation et du développement de ces localités. C'est pourquoi nous aimons à leur céder, dans ce numéro, presque tout l'espace dont nous pouvons disposer.

LE TERMINUS DU "SOUTHEASTERN"

La compagnie du *South Eastern* va établir son terminus à Saint-Boniface, sur la rue Provencher, à l'endroit jadis occupé par les hangars du Pacifique. Elle va rétablir l'ancienne voie ferrée qui existait sur cette rue. Une équippe d'hommes était aujourd'hui même occupée aux travaux préliminaires nécessités par ce projet.

LA BANQUE MOLSON

Nous publions sur notre première page le rapport annuel de cette banque et un état général de ses affaires. Ces divers documents établissent que les affaires de la Banque Molson sont dans un état florissant. Les profits pour les derniers douze mois ont été de $259,191.00. Le fonds de réserve s'élève à la somme de $1,500,000.00. Déduction faite de toutes les pertes possibles, y comprise celle que peut entraîner le vol commis à son détriment à Winnipeg, la Banque a pu payer à ses actionnaires un dividende collectif de 9 par cent, pour l'année qui vient de s'écouler. Il y a peu d'institutions qui donnent d'aussi beaux résultas. Cette malheureuse affaire de Winnipeg n'affecte en rien le crédit de la Banque. Si l'on dédrit les valeurs non négociables déposées dans sa voûte, et les gros billets qui n'ont cours qu'entre banques, c'est tout au plus si la Banque Molson perdra une douzaine de mille piastres, en supposant qu'elle ne puisse découvrir le voleur ni rien recouvrir. C'est comme si l'on enlevaint un gallon d'eau de la rivière Rouge ; l'effet de ce vol ne se fera pas davantage sentir dans les affaires de la Banque. Des succursales nouvelles ont été ouvertes à Victoria, à Vancouver, à Revelstoke dans la Colombie Britannique et à Simcoe dans Ontario. L'une des plus importantes succursales est celle de Winnipeg. L'habileté et la prudence dont les directeurs de cette institution ont toujours fait preuve, sont des garanties pour l'avenir. Les développements qu'a pris la Banque Molson ne peuvent que s'accroître et son crédit s'affermir.

A SAINT-JEAN-BAPTISTE

Mercredi dernier, le 26 octobre, la paroisse de Saint-Jean-Baptiste célébrait, par une fête qui restera comme un beau souvenir dans la mémoire de ceux qui ont pu y assister, le vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée de M. le curé Fillion au pays. Nous n'avons pu dans notre dernier numéro qu'en faire mention ; car, la fête avait lieu le jour même de la publication de notre journal ; il nous avait été impossible de nous procurer à ce moment les détails que nous donnons aujourd'hui.

Cette fête a été brillante et digne de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste. Avec une spontanéité et un accord parfait, toute la paroisse s'est unie pour témoigner d'une manière éclatante son attachement à son vénérable pasteur et sa reconnaissance pour le bien spirituel et temporel qu'il a accompli chez elle depuis le jour où il en est devenu le guide.

Le matin il y eut grand-messe solennelle chantée par M. l'abbé Fillion lui-même, assisté de MM. les abbés Messier et Campeau comme diacre et sous-diacre.

Le sermon fut donné par le Rev. P. Pâquin, recteur du Collège de Saint-Boniface. Ce sermon, d'une distinction de pensée et d'expression remarquable, produisit de touchantes émotions. Nous ne pouvons malheureusement qu'en donner ici un trop court résumé :

Le Prédicateur choisit pour texte les mots de Jésus-Christ à ses Apotres en St-Jean, C. XX, v. 21, "Comme Mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie," qui résument admirablement la mission du Prêtre dans sa paroisse. Il passa en revue la Mission du Fils de Dieu fait homme, pendant sa courte carrière en ce monde, puis montra comment depuis son ascension vers son Père, la phalange sacrée de ses Prêtres se multipliant avec le temps, et se répandant par tous les coins de la terre, a continué et achevé l'œuvre sacrée de la rédemption du genre humain. Limitant ensuite ses observations à la paroisse de Saint-Jean-Baptiste, il montra son vénéré curé, remplissant pendant vingt-cinq ans tous ses devoirs de prêtre avec un zèle sans égal. Non content d'être le pasteur de son peuple, il fut vraiment leur victime, car il se dépensa tout entier pour leur bonheur : son temps, son repos, sa santé et même ses économies, tout fut consacré au développement moral, religieux et intellectuel de sa paroisse. L'église et son presbytère, le couvent récemment construit et la présence des bonnes et habiles religieuses de Jésus Marie, la Société Mutuelle de Bienfaisance Catholique et leur belle salle d'assemblée, la paroisse elle-même avec son esprit de foi et de piété, sont autant de monuments du zèle infatigable de ce Bon Pasteur. Et il conclua en invitant les paroissiens à se montrer dignes par leur reconnaissance de le conserver encore un autre quart de siècle parmi eux.

Plusieurs des confrères de M. l'abbé Fillion avaient voulu, par leur présence, lui rendre en cette occasion leurs hommages. Quelques-uns, ne pouvant s'y trouver à cause des occupations de leur ministère, les avaient écrit pour le féliciter ; quelques autres étaient présents. Parmi ceux-ci l'on remarquait le Rev P. Paquin, S. J., recteur du collège, M. l'abbé Messier, curé de la cathédrale, M. l'abbé Cloutier, M. l'abbé Jutras, curé de St-Pie, M. l'abbé Campeau, curé de St-Joseph, M. l'abbé Lavigne, et M. l'abbé Pouliot.

Vers le milieu du jour, le convoi du *Northern Pacific* amenait aussi à Saint-Jean-Baptiste quelques uns des amis laïques de M. Fillion. Celui-ci, averti, eut la délicatesse de se rendre, accompagné de ses confrères, de M. Baril, le président du comité d'organisation et de plusieurs de ses paroissiens notables, au devant des visiteurs, lesquels furent salués des accords harmonieux de la fanfare paroissiale, qui avait aussi bien voulu se rendre sur la plateforme.

Après une visite au presbytère, où la réception fut des plus cordiales, tous se rendirent au couvent tenue par les révérendes Sœurs de Jésus-Marie. Une charmante séance y attendait les invités. Du chant, de la musique, des récitations pleines d'allégories fournies par la fête elle-même et dites avec le naturel aimable du jeune âge, firent les frais de cette séance, avec les compliments d'occasion à M. le curé et les réponses qu'ils provoquèrent: Au nom de ses compagnes, Melle Bissonnette offrit gracieusement au pasteur qui les visitait en ce jour de fête, un bouquet exhalant le parfum des jeunes âmes qui venaient de le cueillir dans le jardin de leur cœur. L'adresse fut présentée par Melle Baril avec un tact et une distinction qui disent très haut l'art avec lequel nos congrégations religieuses savent élever la jeunesse qui leur est confiée.

M. le curé Fillion répondit avec émotion à cette adresse et à tous les témoignagnes de respect et d'affection qui lui avaient été prodigués durant la séance. N'oublions pas de mentionner parmi ces témoignages un riche bouquet spirituel formé de communions, de messes entendues, de chapelets, d'oraisons jaculatoires, d'heures de silence, etc., ets.

Quelques personnes furent aussi appelées à dire quelques mots, entr'autres M. l'abbé Cloutier, l'honorable sénateur Bernier et l'honorable M LaRivière. Tous répondirent à l'invitation en termes d'estime pour le digne curé de Saint-Jean-Baptiste, de félicitations aux élèves, et de haute appréciation de l'éducation donnée dans ce couvent.

On se réunissait de nouveau durant la soirée dans la salle de l'A. C. B. M., où eut lieu une brillante démonstration paroissiale. Malgré que beaucoup de cultivateurs fussent retenus à leurs champs par les travaux de la saison—car, les mauvais temps du dernier mois les forcent à procéder au sauvetage du grain même pendant les veillées—la salle était absolument remplie. Cette salle était ornée de drapeaux et de banderolles aux couleurs nationales. Sur l'estrade avait été déposé un riche cadeau des confrères de M. le curé de Saint-Jean-Baptiste, ce cadeau consistant en une pendule et deux chandeliers à plusieurs branches, de grande valeur. La séance s'ouvrit par la lecture d'une adresse par M. Baril, dont nous sommes heureux de donner ici le texte même ;

Au Rev. Mr le curé J. D. Fillion, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de son arrivée au Manitoba,

Rev. et Vénéré Pasteur

C'est avec de véritables sentiments de filiale affection et de profond respect que vos paroissiens viennent vous offrir leurs sincères félicitations à l'occasion du vingt-cinquième-anniversaire de votre arrivée sur ce sol béni du Manitoba, déjà arrosé des sueurs des Provencher et des Taché.

Il y a donc vingt cinq ans, vénérable Pasteur, que vous avez laissé notre belle province de Québec, le berceau de vos jeunes années, pour vous faire Missionnaire.

Ayant devant vous, au milieu des vôtres, un brillant avenir, où vous ne deviez pas manquer de vous distinguer par vos vertus et vos talents, vous n'avez pas craint de tout abandonner ce qui pouvait vous sourire, pour obéir à la voix intérieure qui vous appelait, et vous avez pris le chemin des Missions, renouvelant pour ainsi dire le sacrifice de vous-même, que vous aviez déjà fait en montant les dégrés de l'Autel.

Vous avez suivi le sentier des premiers Apôtres de l'Ouest, le sentier déjà parcouru par de saints et illustres serviteurs du Christ.

La générosité de votre cœur, l'ardent désir de faire du bien aux âmes qui allaient vous être confiées, vous firent trouver moins pénibles les difficultés du chemin que vous deviez parcourir, et vous firent vite oublier les fatigues de ce long trajet.

Le jeune prêtre missionnaire que Dieu choisissait alors pour l'exécution de ses décrets éternels, ne devait pas tarder à faire naître sur ce sol vierge de nombreuses paroisses. St-Jean-Baptiste, la dernière mais non la moindre et l'objet de toutes vos sollicitudes, est devenue l'une des plus belles et des plus importantes paroisses canadiennes françaises de Manitoba.

En effet, Révérend et digne pasteur, nous pouvons tous vous rendre le témoignage que cette paroisse est votre-œuvre : c'est le fruit de votre persévérant travail, de votre indomptable énergie, de votre ardent patriotisme, de votre pur dévouement sacerdotal.

Tous ceux qui sont arrivés ici il y a quelque vingt ans, et qui ont été vos premiers paroissiens, sont de nombreux témoins de ce dévouement ils ont vu les fatigues et les privations sans nombre que vous saviez vous imposer pour encourager ceux que vos grandes qualités de prêtre colonisateur savaient attirer autour de votre humble chapelle.

Il y a d'autres témoins, qui, quoique muets en apparence, parlent hautement en votre faveur : ce sont des institutions qui ne le cèdent en rien à celles de beaucoup de paroisses déjà séculaires des vieilles provinces canadiennes.

Ainsi, vénéré Père, St-Jean-Baptiste qui a pour patron le plus grand des enfants des hommes, a eu pour fondateur et premier pasteur l'un des dévoués apôtres de l'Ouest.

Puisse le ciel vous combler de ses faveurs même ici bas et nous conserver encore pendant de longues années un pasteur aussi dévoué, aussi digne de notre admiration.

Et pour preuve de la sincérité des vœux que nous formons pour vous, nous vous offrons cet humble cadeau, qui eût été plus important n'eût été l'extrême mauvaise température que nous avons depuis quelque temps.

VOS PAROISSIENS
de St-Jean-Baptiste

L'humble cadeau, dont les paroissiens de Saint-Jean-Baptiste parlent avec tant de modestie dans leur adresse, consistait en une bourse de deux cents piastres

Inutile de faire ressortir ici tout ce que cette adresse contient d'affection et de reconnaissance pour le digne prêtre qui a été l'objet de cette démonstration, et de juste appréciation de ses travaux et de ses mérites. Nous n'avons qu'à féliciter les citoyens de Saint-Jean-Baptiste d'avoir su si bien exprimer leurs sentiments.

M. l'abbé Fillion, naturellement éloquent, a su trouver dans son cœur de pasteur, des accents pleins de tendresse et de douces émotions en réponse à cette adresse. Il rappela brièvement les premiers temps des missionnaires, cita quelques exemples des sacrifices qu'ils durent s'imposer. Il rappela aussi à ses paroissiens qu'eux-mêmes avaient connu les privations et les duretés de la vie de colon à l'origine de la paroisse. Et aux éloges qu'il leur adressa il mêla paternellement d'utiles conseils.

Sur l'invitation de M. Baril, le président de l'assemblée, plusieurs autres discours furent prononcés par MM. les abbés Cloutier, Jutras, Campeau, par les honorables MM. Bernier et LaRivière, par M. J. Beaubien, Jos. Bernier, et Ed. Buron. Nous ne pouvons rapporter chacun de ces discours. Qu'il nous suffise de dire qu'à part les hommages qu'ils adressèrent à M. Fillion, les orateurs s'appliquèrent à mettre en relief les grands avantages qu'a retirés dans le passé le peuple canadien de son union intime avec le clergé, et le besoin de continuer ces traditions si nous ne voulons pas perdre le fruit des victoires remportées par nos ancêtres dans leur lutte pour la conservation de tout ce qui nous est cher.

M. Baril termina la séance par une nouvelle expression de gratitude à M. le curé Fillion et par des remerciements à tous ceux qui ont contribué par leur présence ou autrement au succès de cette fête.

Nous ne devons pas oublier de faire mention du concours de la fanfare paroissiale sous l'habile direction de M. Gérard. Elle a répandu de l'animation sur toute la fête, par le brio de son exécution et par ses symphonies choisies.

Plusieurs lettres d'excuse furent lues au commencement de la séance, par le secrétaire du comité, M. Ed. Buron. Nous avons retenu, entr'autres, celles de M. l'abbé Cherrier, de l'honorable juge Dubuc, de Son Honneur le juge Prud'homme, de Son Honneur le juge Prendergast et de M. J. A. Senécal.

NOTES BIOGRAPHIQUES

M. l'abbé Fillion est né le 29 nov. 1845, à Saint-Hermas, dans la province de Québec. Il a fait ses études au séminaire de Ste-Thérèse, ou il est entré à l'âge de 13 ans. Après avoir fini ses études, il est demeuré au collège de Ste-Thérèse comme professeur jusqu'en 1872. Dans l'intervalle, le 2 octobre 1870, il avait été ordonné prêtre. Il fut vicaire à Saint Jean d'Iberville, de mai 1872 à septembre 1873. Il quitta cette paroisse pour Saint-Boniface, où il demeura pendant un an, à l'archevêché. Il fut ensuite nommé curé de Sainte-Agathe ; poste qu'il occupa jusqu'en 1877, alors qu'il se rendit à Saint-Jean-Baptiste, qui, avec Saint-Pie et Saint-Joseph, lui doivent leur fondation.

NOTES SUR LA PAROISSE DE SAINT-JEAN-BAPTISTE

En 1877, il y avait sur le territoire qui est devenu depuis la paroisse de Saint-Jean-Baptiste une quinzaine de famille métisses-françaises. Cette même année il y arriva vingt familles canadiennes. M. l'abbé Fillion groupa ces deux éléments et en fit le noyau de la florissante paroisse que nous voyons aujourd'hui. La pensée religieuse et la pensée nationale présidèrent à cette fondation. A coté de la chapelle que l'on édifia, une société Saint-Jean-Baptiste, vint se placer. La partie supérieure du presbytère actuel était cette chapelle. Elle reçut la bénédiction des mains de Monseigneur Taché en septembre 1877. L'église actuelle fût érigée en 1884. Mgr Taché en fit aussi la bénédiction le 20 février 1884.

La première école fut érigée au village, en 1876. Avec l'accroissement de la population il devint nécessaire de créer de nouveaux arrondissements scolaires. C'est ainsi qu'une seconde école fût, en 1879, érigée dans la partie nord de la paroisse. Une troisième le fût en 1880 dans la partie Sud-Est ; une quatrième en 1887, au Lac, et une cinquième, aussi en 1887, dans ce qu'on a appelé l'arrondissement d'Youville.

Les Révérendes Sœurs Grises prirent l'école du village en 1892. Leurs œuvres les appelant ailleurs, elles cédèrent leur place aux Rév. Sœurs de Jésus-Marie en 1894. Celles-ci occupent aujourd'hui une magnifique construction de 64 pieds par 42, bâtie l'année dernière par notre habile architecte M. J. A. Senécal.

Grâce au zèle de M. Paul Gagnon, aidé de 14 membres qu'il s'était associé, la paroisse compte dans son sein une succursale de l'A. C. B. M. depuis mars 1893. Cette association compte aujourd'hui 45 membres. Elle possède une salle spacieuse, qui sert aux réunions de la paroisse. La dernière création est une fanfare, qui relève de ses accords harmonieux la majesté des fêtes.

Il nous faudrait aussi parler des immenses champs de culture, d'où vont sortir cette année au delà de 200,000 minots de blé, des colons et des hommes d'entreprise qui ont diversement contribué au progrès de cette partie du pays. Hélas! l'espace nous manque.

Le département d'Agriculture, à Winnipeg, reçoit présentement les rapports des différentes beurreries et fromageries de la province et nous saurons d'ici à quelques jours ce que Manitoba a produit de beurre et de fromage. La province ne produit pas assez de fromage pour sa consommation ; on a dû tout dernièrement en importer cinq chars d'Ontario.

LA TOUSSAINT

Voici venu le mois des vents et des tourmentés, le mois où le souffle précurseur de l'hiver emporte les feuilles des arbres, comme le temps a emporté nos beaux jours.

Pendant le cours de l'année, la religion, de distance en distance, a répandu des fêtes parmi nos journées de travail, comme des repos, comme des oasis dans le désert, pour le chrétien fatigué.

La naissance du Sauveur, sa présentation au temple, sa circoncision, son épiphanie, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, ont été célébrées.

Toutes ces journées consacrées et bénites ne sont point encore assez pour le catholicisme ; il a voulu d'autress solennités que celles des mystères, et après avoir cherché dans ses annales, après avoir passé en revue tous les mérites, toutes les vertus, toutes les souffrances des saints, il a mis chaque jour de l'année sous la protection spéciale d'un habitant du ciel ; et comme l'année est loin d'avoir autant de jours que les cieux ont d'élus, il a couronné toutes les commémorations particulières par une commémoration générale.

En cette solennité de la *Toussaint*, l'Eglise qui est sur la terre donne la main à l'Eglise qui est au ciel ; et la communion des saints qui jouissent de l'éternel bonheur et des justes qui y aspirent est révélée comme une grande consolation, comme un puissant encouragement.

Pour bien parler de la fête de tous les saints, il faudrait pouvoir comprendre leur gloire, leur félicité, leurs extases sans fin. Et comment faire? ce que l'œil n'a pas eperçu, ce que l'oreille n'a pas ouï, ce qui n'est jamais entré dans le cœur de l'homme, ne peut-être décrit.

Tout ce que nous pouvons dire avec Bossuet, c'est que pour rendre les sains heureux "Dieu n'emploira pas sa puissance ordinaire ; il fera plus.

"Les élus seront tellement embellis des présents de Dieu, qu'à peine l'éternité leur suffira-t-elle pour se roconnaitre. Est-ce là ce corps autrefois sujet à tant d'infirmités? Est-ce là cette âme qui avait des facultés si bornées?

"Dieu est la lumière qui éclaire les saints, Dieu est la gloire qui les environne : Dieu est la vie qui les anime ; Dieu est l'éterenité qui les établit dans un glorieux repos.

"Là-haut, *un océan de bonheur ! ici bas, quelques petites gouttes de joie. Sur la terre*, dit l'Ecclésiaste, *on ne sourit qu'en tremblant*."

L'Eglise, dans la solennité de la Toussaint, veut nous faire envier le ciel.

Le Pape Grégoire IV étant venu en France vers l'année 835, exhorta Louis le Débonnaire à faire célébrer la grande commémoration des saints par tous ses Etats, ce qui fut exécuté le 1er novembre.

C'est depuis ce temps que *la Toussaint* est devenue la fête de l'automne, la fête qui clôt les beaux jours, la fête voisine de la mort.

C'est ce jour là, pendant que les vents sifflent autour des vieilles églises, et que les feuilles des forêts sont emportées par le souffle qui annonce l'hiver, que la religion, dans ses sanctuaires, chante cette hymme à tous les saints :

"Nous, mortels, nous nous assemblons avec joie pour chanter les palmes et les couronnes que vous avez gagnées, ô saints habitants du ciel, au prix de tant de luttes et de si rudes travaux !

"Nous, revêtus de misères, nous vous célébrons, vous que le Tout-Puissant a revêtus de gloire.

"Nous, qui mangeons le pain du travail et des larmes, nous vous célébrons, vous qui ne vivez que d'amour et de vérité, et qui buvez dans des coupes d'or les eaux vives des sources sacrées.

"Vous, qui étiez humble sur la terre, nous vous voyons aujourd'hui mêlés aux saints vieillards qui mettent leurs diadèmes de gloire aux pieds du Roi des rois.

"O vous qui avez été nos frères, soyez-le encore dans le ciel ! Nous sommes pauvres, chétifs et vêtus de misère, et vous, vous portez des robes éclatantes, blanchies dans le sang de l'agneau ; mais ne détournez pas vos regards de vos frères d'ici-bas !"

BENEDICTION DE L'EGLISE DE SAINTE-ANNE

Pelerinage

L'ancienne et belle paroisse de Sainte-Anne-des-Chênes a eu sa part de joie, hier, fête de la Toussaint. Elle inaugurait en ce jour, par les sublimes prières de l'Eglise et par la solennité d'un pelerinage, un temple nouveau, vaste et pieux, fruit du zèle et du sacrifice.

Il y a 45 ans, le Rev. P. Simonet, oblat, commençait à visiter de temps en temps une poignée de familles échelonnées le long de la Seine, à 30 milles environ de Saint-Boniface, au Sud-Est. Ces familles formaient le petit groupe que l'on désigna dès lors sous le nom de mission de Sainte-Anne-des Chênes. Quinze ans plus tard, M l'abbé Giroux, le curé actuel de cette importante paroisse, alors justement arrivé à Saint-Boniface pour prendre la direction du Collège, était chargé de visiter cette mission. Il y trouva 40 familles, toutes métisses-françaises, sauf trois, canadiennes-françaises. Deux ans plus tard, M. l'abbé Giroux devenait le curé de Sainte-Anne.

Aujourd'hui, Sainte-Anne compte 220 familles, réparties comme suit : 10 protestantes, 210 catholiques, dout 85 sont métisses et une, irlandaise.

On peut se faire quelque idée du zèle du curé et de la générosité de ses paroissiens, lorsque l'on voit Sainte-Anne pourvue d'un beau presbytère, d'un magnifique couvent de 50 pieds par 30, à 3 étages, et d'une splendide église en brique, œuvre de J. A. Senécal de 116 pieds par 51 avec sacristie de 30 pieds par 20, coûtant $14,000, à part le concours du dévoué curé et de ses non-moins zélés paroissiens, sous diverses formes, et impossible à calculer.

Il y a longtemps que M. le curé de Sainte-Anne nourrissait en lui le projet d'élever au sein de sa paroisse, en l'honneur de la grande thaumaturge, si vénérée de nos populations, une église qui pût par ses proportions et ses lignes, attirer vers elle, comme en un lieu rappelant Sainte-Anne de Beaupré, si loin de nous, les pieux pèlerins cherchant des grâces spéciales ou conduits par la reconnaissance. C'était un projet cher au cœur du pasteur, mais entouré de certaines difficultés qui ne lui en faisaient entrevoir la réalisation que dans un avenir plus lointain. Ces difficultés ont été vaincues par le dévouement, le zèle, l'esprit de sacrifice et la générosité de M. le curé Giroux et de ses paroissiens. L'église se dresse dans son élégance pieuse et simple en un site choisi. La Bonne Sainte-Anne y repose, près du Divin Crucifié, ouvrant les bras à ceux qu'elle a déjà secourus et à ceux qu'elle veut combler de ses bienfaits. Elle y attend ses pélerins.

La bénédiction de cette église a été l'occasion du premier de ces pelérinages, qui se répéteront souvent à l'avenir. C'était aussi l'inauguration de la voie ferrée, *South Eastern*, qui relie Winnipeg et Saint-Boniface à Sainte-Anne, en passant par Lorette, et qui doit se continuer vers La Broquerie et au delà, jusqu'au Lac des Bois. Cette circonstance favorisait l'excursion, empreinte d'un si beau caractère religieux. D'une autre part, la compagnie du *South Eastern* ne pouvait faire son premier voyage sous de meilleurs auspices.

Trois cents personnes, tant de Winnipeg que de Saint-Boniface et de Lorette, ont pris part à ce pélerinage, lequel avait l'honneur d'être présidé par Sa Grandeur Monseigneur l'archevêque de Saint Boniface. Au nombre des pélerins se trouvaient les élèves-congréganistes du Collège, accompagnés de leur directeur et de plusieurs professeurs.

Le convoi laissait Saint-Boniface à 8 heures du matin, aux gais accords de la fanface de l'Ecole Industrielle de notre ville. Le plaisir devait d'ailleurs se renouveler en route, car la fanfare prit place à bord du convoi, lequel se composait de plusieurs chars, outre le char spécial des directeurs et des officiers de la compagnie, Messieurs McKenzie, Jr, Hanna, Munson et Burrows, qui en firent les honneurs à Monseigneur l'archevêque, à l'honorable A. LaRivière, aux Rev. Pères Jésuites, au Rev. P. Louis, supérieur de la Trappe, et autres membres du clergé, ainsi qu'à son Honneur le maire de Saint-Boniface, M. N. Bétournay.

Bien qu'à cause des pluies récentes, la voie n'ait pu être mise en l'état de solidité où elle sera bientôt, le trajet s'est fait sans encombre, et la compagnie du *South Eastern* doit être félicitée de la promptitude avec laquelle elle a poursuivi les travaux, et de la courtoisie qu'elle a déployée à l'égard des voyageurs qui faisaient partie du pélerinage.

A l'arrivée du convoi à Sainte-Anne, les pélerins, au devant des-quels étaient venus, avec des voitures, les citoyens de la paroisse, se rendirent sur le terrain de l'église, et de suite, Sa Grandeur, entouré, de son clergé, procéda à la bénédiction du nouveau temple avec toute la solennité dont sont empreintes les touchantes et saintes cérémonies du rituel. La messe commençait vers les onze heures. M. l'abbé Giroux, curé de la paroisse, officiait lui-même, assisté des Rev. PP. Blain S. J. et Krusé, O. M. I. comme diacre et sous-diacre. Monseigneur assistait, paré, au Trône, assisté des revds PP. Grenier, et Drummond. S J. et de M. l'abbé Gravel. On remarquait au chœur, outre les membres du clergé plus haut nommés, le Rev. P. Louis, sup. de la Trappe de Saint-

Norbert, le Rev. P. Blain, S. J. le Rev. P. Lalande, S. J. le Rev. P. Carrière S. J. le Rev. P. Vandandaigne,S. J. et le Rev. Fr. Lefebvre, S. J.

M. Albert Betournay présidait à l'orgue. Le chant a été rendu par le chœur des élèves du collège de Saint-Boniface, sous la direction du Rev. P. Vandandaigne. Ajoutons ici que la fanfare de l'école industrielle s'est faite entendre au commencement et à la fin de la messe, ainsi que plusieurs fois dans le cours de la journée. Ces indications suffisent à convaincre le lecteur que la partie musicale a été rendue avec âme et virtuosité.

Monseigneur a bien voulu faire lui-même le sermon, dont voici quelques pensées :

"On ne pouvait mieux choisir, dit Mgr., pour inaugurer cette église, que le jour de la Toussaint. Une église, en effet, si elle n'est pas le ciel, en est comme le vestibule. Les saints que nous glorifions aujourd'hui sont parvenus à leur état présent par avoir aimé ce vestibule du ciel. La Toussaint est la fête de la communion des saints. Il y a l'église triomphante : ce sont les saints du ciel ; l'église souffrante : ce sont les saints du Purgatoire; nous, habitants de la terre, nous formons l'église militante. Par raison de cette communion des trois églises, nous avons entre autres obligations, celle de prier pour les morts, surtout en ce mois de novembre dédié aux âmes du purgatoire. Nous passerons, nous aussi, par les mêmes souffrances. Mais nous avons le droit d'attendre du secours de la part des saints du Paradis et particulièrement de Sainte-Anne, la patronne des Canadiens-français. Mgr. termina son magnifique sermon par une éloquente exhortation à la population de la paroisse, lui montrant combien elle devait être bonne, elle qui avait le privilège d'être placée sous le patronage immédiat de la bonne Sainte-Anne.

A l'issue de la messe, l'estimable député de LaVérendrye, M. Théo. Paré. présenta à Sa Grandeur la magnifique adresse suivante :

A Sa Grandeur Monseigneur L. P. A. Langevin, Archeveque de St-Boniface.

Monseigneur,

Permettez-nous de vous dire le bonheur que nous cause la présence de votre Grandeur dans notre paroisse, bonheur qui semble augmenté par le fait de votre récent voyage dans la Ville Eternelle, foyer de la foi.

Votre Grandeur a bien voulu, malgré ses nombreuses occupations venir Elle-même, bénir notre nouvelle église ; nous nous en réjouissons parceque nous sommes jaloux de voir fêter avec éclat notre bonne Patronne; nous nous en réjouissons pour notre dévoué curé dont le zèle, après avoir doté notre paroisse d'un couvent, n'a pas craint, avec de faibles ressources et à grands sacrifices personnels, d'entreprendre la construction de cette nouvelle église.

Votre présence, Monseigneur, et ce grand concours de pelerins, dans une saison aussi peu propice, nous disent quelle dévotion nous devons avoir à la Patronne de notre paroisse.

Les dimensions de notre église sont plus grandes que ne le requiert notre population, mais nous aurons bien souvent à regretter qu'elle soit trop petite pour contenir les dévots à Sainte-Anne, qui accourront à ce sanctuaire, maintenant qu'un chemin de fer rendra les comunications plus faciles.

Notre vieille eglise, chaque annee, malgré les difficultes et les dépenses du voyage a vu un grand nombre de pelerins sous son toit, et je dois dire que leurs offrandes ont contribue à l'erection de cette nouvelle église.

Sainte-Anne n'a peut être pas encore accordé ici de guérison corporelle éclatante mais lorsque le requerra la gloire de Dieu elle saura récompenser ceux qui la supplieront avec une foi vive, elle sera aussi indulgente et aussi puissante ici qu'elle l'est dans les endroits fréquemment témoins de miracles incontestables obtenus par son intercession.

Par la dedicace de cette église à la bonne Sainte-Anne, nous lui confions le soin de l'existence même de cette paroisse, qui semble menacée.

Permettez-nous, Monseigneur, de vous dire encore une fois merci pour avoir bien voulu presider à la bénédiction de notre église, et sanctionner par votre présence l'organisation de pélérinages à ce sanctuaire.

Permettez aussi Monseigneur, que nous disions merci aux Messieurs du collège de Saint-Boniface et de l'école industrielle de Saint-Boniface pour être venus, par leur musique et leur chant, rehausser l'eclat de cette cérémonie. Nous devons aussi des remerciements aux nombreux pélerins qui sont venus assister à la bénédiction de notre église.

LES PAROISSIENS
de Sainte-Anne

1er novembre 1898
THÉOPHILE PARÉ.

Sa Grandeur répondit à cette adresse en termes affectueux et paternels. Elle félicita les paroissiens de Sainte-Anne d'avoir si généreusement contribué à l'érection de ce temple. Elle les félicita aussi d'avoir au milieu d'eux un pasteur aussi dévoué que M. l'abbé Giroux Elle les exporta à rester fidèle à la dévotion à la bonne Sainte-Anne, dévotion qui nous vient de nos ancètres. Elle insista particulièrement sur l'obligation que les parents ont d'élever chrétiennement leurs enfants, afin d'en faire de bons citoyens et des saints. Sa Grandeur exprima l'espoir que le progrès qu'Elle remarquait ne serait pas un échec à la foi de la population. Elle ajouta qu'Elle était venue à Sainte-Anne non seulement pour bénir l'église, mais aussi pour prier ardemment la patronne de la paroisse pour les besoins de son diocèse. Sa Grandeur proclama aussi l'importance des pélerinages, et fit gracieusement l'éloge du pélérinage de ce jour, tout en exprimant l'espoir que cette route, maintenant ouverte, verrait d'autres essains pieux fréquemment la parcourir.

Monseigneur eut un bon mot pour les Rev. PP. Jésuites, pour leurs elèves et pour les sauvages de l'école industrielle.

A la suite de ces cerémonies, un succulent diner, dont on ne peut faire trop d'éloges, fut servi aux pélerins par les dames de Sainte-Anne.

Aux Vêpres, Sa Grandeur adressa de nouveau la parole aux assistants, puis M. l'abbé Giroux remercia en termes chaleureux Monseigneur et les pélérins de leur présence, rejetant sur ses paroissiens tous les mérites de l'œuvre à laquelle son bonheur avait été de présider.

Le Rev. P. Drummond, s'adressant en anglais à l'assistance, se fit à l'égard des personnes de cette langue, l'écho de tous les sentiments suggérés par cette fête.

A 8½ hrs du soir, les pélerins étaient de retour, enchantés de leur voyage et tout remplis des émotions qu'ils avaient goutées au sanctuaire de Sainte-Anne.

LES SOEURS DE MISERICORDE

Deux Sœurs de Miséricorde sont arrivées ici, la semaine dernière, pour prendre la direction de l'Hospice de la Maternité adjoint à l'Hôpital de St-Boniface. La Supérieure générale, la Rvde Mère de la Miséricorde elle-même est venue avec la sœur Ste-Marie Magdeleine. Cette dernière demeurera comme supérieure locale, mais la Rvde Mère générale retournera, lundi prochain, à Montréal d'où elle enverra d'autres sœurs à la nouvelle maison.

Cette communauté, fondée en 1848 par le vénéré évêque Bourget, possède outre sa maison-mère de Montréal, une maison à Ottawa et à St-Hilaire et un grand établissement à New-York.

Son but, comme le nom l'indique, est d'exercer les œuvres de miséricorde envers les pauvres filles abandonnées. Monseigneur Bruchési, Archevêque de Montréal, dans le sermon qu'il a prononcé, au cinquantième anniversaire de leur fondation, le 16 janvier 1892 a décrit leur œuvre avec une éloquence qui a fait couler bien des larmes. Il a dit :

"Cette œuvre de bonté et de miséricorde de Jesus se continue à travers les siècles. Elle s'accomplit ici depuis cinquante ans ......Si vous saviez, mes frères, tout le bien qui se fait dans cette maison ; si vous saviez toutes les douleurs, toutes les infortunes, toutes les angoisses qui se sont réfugiées, depuis cinquante ans, sous ce toit béni ! Si vous saviez avec quel désintéressement, quelle discrétion, quelle scrupuleuse réserve la charité s'exerce ici ! Si vous saviez combien de familles doivent à cette maison d'avoir conservé leur honneur aux yeux de la société ; Non, non, on ignore les miracles de bonté comme les miracles de grâces qui s'opèrent entre ces murs. Non seulement des filles infortunées out trouvé ici un refuge contre la honte et le desespoir, mais elles ont encore recouvré ici l'amitié de Dieu et ont appris la pratique des plus belles vertus. Ailleurs le bien qui s'accomplit se voit, ici il se cache et doit rester caché. Voilà ce qui fait le mérite particulier des Sœurs de Miséricorde, voilà le caractère spécial de leur Institut."

On lira avec intérêt la brochure intitulée : "Les origines des Sœurs de Miséricorde" publiée cette année à Montréal à l'imprimerie des Sourds-Muets.

CHEZ NOUS ET AUTOUR DE NOUS

—Le "Stovel's Pocket Directory" est sorti hier.

—Demain auront lieu les élections générales aux Territoires.

—Les assises sont ouvertes à Winnipeg depuis hier; elles sont présidées par l'hon juge Dubuc.

—M. J. B. Leclerc a reçu un assortiment complet de pipes,tabacs cigares et cigarettes Huitres fraiches 48

—M. Pierre Léveque est parti hier pour Detroit ; il ira de là continuer à Toronto ses études en pharmacie.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Edouard Guilbaul qui paraît sur notre 3ème page. 50

—Nous avons reçu de Neche, une très intéressante correspondence dont nous sommes forcés de remettre la publication à la semaine prochaine.

—M. l'abbé Morin, le dévoué missionnaire colonisateur du Nord-Ouest, est passé ici jeudi dernier avec un certain nombre de nouveaux colons qu'il dirige vers la colonie de Morinville, près d'Edmonton.

—Notre ami M. Victor Mager a été ces jours derniers victime d'un accident de voiture. Nous avons pris de ses nouvelles hier et notre concitoyen ne pourra pas, d'ici à quelque temps vaquer, à ses occupations.

—Le bazar de l'Immaculée Conception a eu le plus beau succès. Les recettes s'élèvent à $2.573.86. Bon nombre de dames et demoiselles de notre ville ont prêté leur bienveillant concours à ce bazar et comme toujours,la population de Saint-Boniface a été très généreuse.

NAISSANCE

En cette ville le 28 oct., Madame Théophile Bertrand, un fils.

UNE MERE DESOLEE

Elle avait épuisé sa santé en soignant son enfant mourant

L'anémie, suivie de douleurs névralgiques, avait brisé sa constitution. Sa guérison ne laisssait guère d'espoir à sa famille.

De "l'Entreprise," Bridgewater, N. E. :

M. et Mme James A. Diehl, qui demeurent à un demi-mille de Bridgewater, jouissent de la haute estime d'un nombreux cercle d'amis. Mme Diehl a passé par une pénible maladie, dont elle a dernièrement fait connaître les détails à un reporter de "l'Entreprise," dans les termes suivants : "Ma santé commença à s'affaiblir au printemps de 1896. Outre mon ouvrage ordinaire j'avais soin, nuit et jour, d'un enfants malade. Dans l'espoir de lui sauver la vie, je m'inposai une fatigue excessive sans me soucier du tort que je causais à ma propre santé. Je perdis mon enfant et je me rendis compte de mon épuisement qu'après sa mort. Peu après je fus attaquée dans l'épaule de douleurs névralgiques, qui descendirent dans le côté droit et s'y fixèrent au bout de trois semaines. Ce mal de côté empirait tellement que je ne pouvais plus sortir du lit. A cette maladie locale venait s'ajouter la mélancolie, et je maigrissais à vue d'œil. Ma famille me croyait en danger ; je restai au lit plusieurs semaines, qui me paraissaient des siècles. Il m'est impossible de peindre les tortures que j'endurai. Un médecin très habile me donna des soins continuels. D'après lui mon cas d'anémie et de névralgie générale était le plus désespérant qu'il eût jamais vu. Quelques semaines plus tard il réussit à me faire sortir du lit, et quelques temps après je pouvais faire quelque légers travaux de ménage. Mais je n'étais plus que l'ombre de moi-même ; l'appétit était pauvre, la douleur désespérante dans le côté subsistait toujours et s'étendait même au cœur et aux poumons, pénétrant comme une lance qui traverse la chair. Tous les trois ou quatre jours je devais appliquer de l'huile de croton ou des vésicatoires sur la poitrine, et je toussais beaucoup. Tout le monde était d'avis que j'étais poitrinaire. De mon côté je voyais arriver ma fin, je m'attendais d'un jour à l'autre à être enlevée par la maladie ds cœur. Pendant toute ma maladie je n'avais songé à faire usage d'autres remèdes que de ceux prescrits par mon médecin. Un jour il m'arriva, en parcourant "l'Entreprise," de lire l'histoire d'un cas de guérison par les Pilules Roses du Dr Williams. Comme ce cas présentait une certaine ressemblance avec le mien, je me mis à lire et à relire l'article qui me revenait toujours à la mémoire, malgré mes efforts pour le chasser de ma pensée. Je finis par demander à mon médecin si ces pilules pouvaient me faire un bien. Il me considéra un instant et répondit : "Vous ne ferez pas mal d'essayer : je crois qu'elles font du bien inattendu dans certains cas ; après tout, si elles ne vous guérissent pas elles de vous feront pas de mal." Cette remarque m'ouvrit la porte de la vie, car s'il avait dit non, je n'aurais pas pris les pilules. Après en avoir épuisé deux boites, je sentis du mieux, l'appétit revint et les douleurs dans le cœur et la poitrine se calmèrent. La toux était moins forte. Je continuai jusqu'à six boites ; et, pour abréger une longue histoire, j'avais regagné le terrain perdu ; bon appétit, bonne humeur, plus de souffrance, assez de vigueur pour faire mon ouvrage sans me fatiguer. Depuis lors je suis bien portante et j'ai la ferme conviction que les Pilules Roses du Dr Williams m'ont sauvée de la mort et m'ont rendue à ma famille. Je suis toujours prête à faire l'éloge de ce remède, et je prie tous les jours le bon Dieu de bénir celui qui l'a découvert.

Le rheumatisme, la sciatique, la névralgie, la paralysie partielle, l'ataxie locomotrice, le mal de tête nerveux, la prostration nerveuse et les maladies provenant des humeurs dans le sang, telles que la scrofule, l'érysipèle chronique, etc., disparaissent toutes devant un traitement raisonnable par les Pilules Roses du Dr Williams. Elles donnent le teint rose de la santé aux visages pâles et blêmes et reforment complètement la constitution. En vente chez tous les marchands, ou envoi franco par la poste, à 50 cts la boite ou 6 boites pour $2 50, en s'adressant à "The Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont. Ne vous laissez pas persuader d'accepter des contrefaçons.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement Fédéral à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour amender l'Acte d'Incorporation de la "The Canada Accident Assurance Company," afin de permettre à la dite Compagnie de faire des affaires d assurances contre la maladie et autres.

HATTON & MCLENNAN,
Solliciteurs des requérants,

Montréal, 25 oct., 1898. 2-11-9i.

AVIS.

AVIS est par le présent donné qu'une application sera faite au parlement du Canada à sa prochaine session, pour un acte incorporant "The Canada Plate Glass Assurance Company" aux fins de faire des affaires comme compagnie d'assurance pour les plaques de verre, la dite compagnie ayant sa principale place d'affaires dans la cité de Montréal.

HATTON & McLENNAN,
Procureurs des requérants.

Montréal le 15 octobre 1788. 2-19-9i

The Lake Manitoba Railway & Canal Co.

Allant nord
Lisez en descendant. Lisez en montant.

2nde Classe Mixte. No. 1 Lundi. Ven.	STATIONS.	2nde Classe Mixte No. 2 Mardi. Samedi.
7 50	Winnipeg	25 35
10 15	Portage la Prairie	19 15
10 45	Macdonald	18 45
11 00	Westbourne	18 25
11 25	Woodside	17 55
11 50	Gladstone	17 30
12 30	Gladstone Junction	17 00
12 56	Ogilvie	16 30
13 25	Plumas	16 05
14 06	Glenella	15 17
14 40	Glercairn	14 20
15 16	Elliot	14 10
15 48	Laurier	13 36
16 15	Makinak	13 10
16 45	Ochre River	12 45
a17 30	Dauphin	d12 00
d18 45		a10 00
19 17	Valley River	9 28
19 40	Sifton	9 05
20 13	Fork River	8 25
a20 50	Winnepegosis	d7 45

Ecrivez à propos des homesteads gratuits dans le district de la rivière Swan venant d'être ouverts à la culture et voisin du fameux district Dauphin.

D. B. HANNA, Surintendant.

Si vous avez une propriété à vendre, annoncez dans LE MANITOBA, et vous trouverez de suite un acheteur.

COMMERCE

Marchés de Saint-Boniface et de Winnipeg corrigés le 2 Novembre 1898.

	$ cts.	$ cts.
Beurre, frais, la lb	0 18	à 0 20
Beurre, salé, la lb	0 15	à 0 18
Fromage	0 09	à 0 09
Œufs frais, la doz	0 18	à 0 18
Œufs en boîtes, la doz	0 13	à 0 14
Patates nouvelles, le minot	0 35	à 0 35
Navets, le minot	0 20	à 0 30
Carrottes, le minot	0 40	à 0 45
Panais, la lb	0 02	à 0 00
Betterave, le minot	0 30	à 0 40
Oignons, le minot	0 75	à 0 80
Choux, par douzaine	0 25	à 0 40
Oie, par lb	0 00	à 0 12
Canards, par lb	0 00	à 0 12
Dindes, par lb	0 08	à 0 12
Poulets, par lb	0 08	à 0 10
Paille, la tonne	5 00	à 8 00
Bœuf vif, par lb	0 02½	à 0 03
Porc, abattu, par lb	0 06¾	à 0 07½
Cochons, vif, par lb	0 05	à 0 05¼
Mouton, par lb	0 07	à 0 09
Veau, abattu, par lb	0 08	à 0 09
Veau, vif, par lb	0 05	à 0 06

GRAINS.

Blé dur, par minot	0 00	à 0 62
Avoine, par minot	0 00	à 0 35
Orge "	0 00	à 0 35

FARINE.

Farine par 100 lbs, Roller Process	2 15
" Strong Baker	1 95
" Manitoba Baker	1 65
" Imperial Baker	1 45
" Supérieure XXXX	1 15
" Nestor	0 90
Gru, la tonne	11 00
Son, "	4 00

BOIS ET CHARBON.

Tremble	3 00 à	3 25
Frêne, chêne et épinette rouge	4 00 à	4 50
Charbon dur	8 00 à	8 50
Charbon mou	4 50 à	0 00

FOIN.

Foin de prairie, 1ère qual.	5 00 à	6 00
Foin pressé, par tonne	0 00 à	0 00

DE PAR LE MONDE

La conférence contre les armements, provoquée par l'empereur de Russie se tiendra à Petersbourg. Elle se réunira probablement au mois de mars.

Le gouvernement de Washington vient de publier des statistiques portant à 5,417,769 le nombre des vieux garçons et à 3,224,494 le nombre des vieilles filles aux Etats-Unis.

Une goélette du Labrador est entrée dans le port de Québec avec un chargement de 140 chiens desquimaux adressé au gouvernement canadien qui doit les diriger sur le Klondyke.

L'amirauté anglaise a demandé aux constructeurs de navires de la Clyde des soumissions pour quatre navires de guerre de première classe et douze contre-torpilleurs. Ces navires fileraint 19 nœuds à l'heure et seraient pourvus de canons à tir rapide.

Un journal de Londres estime la récolte de blé en Russie à 400,000,000 de boisseaux. En 1897, elle n'avait pas dépassé 360,000,000 de boisseaux. La récolte totale de l'Europe semble être de 1,415,360,000 de boisseaux, dont 344,000,000 pour la France seule.

De tous les journaux qui se publient, la "Gazette Impériael" de Berlin est celui qui a la moindre circulation. On tire seulement par jour deux exemplaires de ce journal, qui sont exclusivement destinée à l'usage de l'empereur. Le contenu est un résumé concis, mais clair, des nouvelles les plus importantes du monde.

La manufacture d'armes de Birmingham, a reçu une commande de 80,000 carabines Lee-Motford, et les manufactures du gouvernement sont en activité jour et nuit.

Les Anglais comptent beaucoup sur leurs nouveaux canons de 46 tonnes qui, dit-on, peuvent percer trois pieds de la cuirasse la plus dure.

Le fameux peintre religieux français, Pierre Puvis de Chavannes, est mort à l'âge de 74 ans, à son domicile à Paris.

L'artiste, dont le talent a été très diversement apprécié, était Lyonnais de naissance.

Il était l'auteur des peintures murales qui ornent l'intérieur de l'église de Ste-Geneviève, aujourd'hui Panthéon, à Paris.

La prétendue décision de la cour de cassation que l'avocat de Mme Dreyfus doit voir le dossier Dreyfus, a été cause que Rochefort a demandé, dans son journal, "l'Intransigeant," que "Les membres de la Cour de Cassation, ayant été mis en rang, une personne compétente leur coupe les paupières, laissant à découvert le globe de l'oeil, et que des araignées, de l'espèce la plus venimeuse, soienten fermées dans deux coquilles de noix et que celles-ci soient placées sur les yeux et fixées convenablement par une attache à la nuque des coupables Les araignées affamées mangeraient ensuite lentement et graduellement le globe de l'œil jusqu'à ce qu'il ne restât plus que deux trous béants. Cela fait, les hideux aveugles seraient attachés à un pilori érigé en face du palais de Justice, et, sur leur poitrine, serait placée une pancarte avec ces mots : "C'est ainsi que la France punit les traitres qui ont essayé de la vendre à l'ennemi." Il est heureux que tous les désirs de Henri Rochefort ne soient pas réalisés.

A Berlin M. Grünenthall, surintendant de l'imprimerie impériale, s'est suicidé. Il était accusé de vol et d'avoir fabriqué de faux billets de banque au moment de 400.000 marcs. Après son arrestation, Grünenthall a fait des aveux et un grand nombre de paquets de billets de banque volés ont été retrouvés. Ces paquets avaient été cachés sous des pierres tombales dans les cimetières de Berlin.

Un journal de St-Louis, Etats Unis, a fait le calcul de ce qui revient aux principaux officiers de la marine américaine comme parts de prises sur les navires capturés ou détruits par eux pendant la guerre contre l'Espagne.

D'après ce journal, l'amiral Sampson recevrait environ $100,000 ; l'amiral Dewey. $9,000 et l'amiral Schley, $5,000 ; quant aux commandants des navires comme les capitaines Clark, Cook, Chadwick, Taylor, Evans, Phillips et Wainwright, ils auraient chacun environ $4,000.

Madrid, — "L'Imparcial" dit : Aucun vainqueur n'a jamais traité le vaincu comme les Etats-Unis traitent actuellement l'Espagne. Le gouvernement a reçu de Porto Rico nue grave dépêche disant que le général américain se conduit vers l'Espagne comme les nations européennes envers la Chine. Il a ordonné à un steamer espagnol d'embarquer le reste des troupes à Porto Rico' malgré les protestations du capitaine, qui avait ordre d'aller chercher les soldats malades à la Havane. Notre gouvernement va protester contre une telle action.

A Propos d'Agriculture

Le savant professeur H. Georges, dans le *Journal d'Agriculture pratique,* s'exprime ainsi au sujet des odeurs respirées par les vaches et leur influence sur la qualité de leur lait :

"On sait avec quelle facilité le lait absorbe les odeurs et les substances volatiles répandues dans le milieu ambiant. Du lait que l'on laisse dans le voisinage d'une substance odorante pendant quelques heures, s'en imprègne d'une façon très marquée et devient souvent impossible à boire.

"L'expérience a été faite avec les substances suivantes : eau de goudron, essence de térébentine, gaz de houille, oignons, fumée de tabac, musc, assa fœtida, camphre, poisson pourri, etc. Les échantillons de lait sont complètement imprégnés de ces odeurs au bout de huit heures, et ils les conservent pendant quatorze heures.

"Or, même dans le pis de la vache, le lait peut contracter une mauvaise odeur par suite des influences extérieures. Sous ce rapport, l'action des aliments consommée est trop connue pour qu'il faille y insister. Mais, ce que l'on connaît moins, c'est l'influence des odeurs respirées par la vache.

"Le journal de la Société royale d'agriculture d'Angleterre a publié sur ce sujet un travail intéressant du docteur Vieth, où sont relatés des faits très curieux.

"Douze vaches du troupeau d'une ferme passaient à une certaine distance du cadavre d'un veau abandonné au bord du chemin, pour se rendre à l'endroit où s'effectuait la traite. Elles respiraient donc, chaque fois, pendant quelques instants, un air infecte, provenant de la putréfaction. Or, cela suffit pour gâter non seulement le lait de ces douze vaches, mais encore celui de toutes les autres vaches du troupeau au nombre de 80, avec lesquelles les premières se trouvaient en contact au moment de la traite. L'enfouissement du cadavre en question fit disparaître immédiatement l'altération du lait.

"Voici un autre fait analogue :

"Le lait d'un troupeau de vaches dégageait une odeur intolérable On en chercha la cause et on finit par découvrir, dans un bois voisin où les vaches pénétraient souvent, la carcasse d'un cheval qu'on avait jeté là au printemps. On enterra ce cadavre, et aussitôt le lait reprit ses qualités normales,

"Ce n'est donc pas sans raison que l'on recommande une extrême propreté dans les étables, une très grande pureté de l'air, le renouvellement de cet air dès qu'il est vicié. Ces précautions sont indispensables pour la bonne qualité du lait.

"C'est pour la même raison que, lorsqu'on a désinfecté une étable, à l'acide phénique, il faut bien se garder d'y placer sur le champ des vaches laitières, parcequ'alors leur lait consommé, cru ou cuit, provoque des nausées et même des vomissements. Il faut attendre la disparation complète des vapeurs phéniquées."

GLACIÈRE SUR LA FERME

Le cultivateur qui se livre à l'industrie laitière et qui ne peut porter son lait à la beurrerie ou à la fromagerie, doit nécessairement se faire une glacière, s'il veut faire du bon beurre. Il aura beau prendre toutes les précautions possibles, savoir faire du beurre de première qualité, il ne parviendra pas au succès, s'il n'a pas de glace d'abord pour pouvoir retirer du lait toute la matière grasse et ensuite pour maintenir son beurre en bon état ; il lui faut une température convenable, et sans glace, il ne peut y arriver. Et d'ailleurs, nous pourrions dire aussi qu'une glacière est source d'économie et de confort durant les grandes chaleurs de l'été. De quelle utilité est la glace pendant cette saison : à un moment donné, elle peut-être d'un très grand secours en cas de maladie : beaucoup de provisions, qui se perdraient sans la glacière se conservent parfaitement avec elle : en un mot, la glacière sur la ferme devrait être considérée comme une dépendance indispensable.

LAIT ÉCRÉMÉ POUR LES POULES

Le lait écrémé et le lait de beurre conviennent fort bien aux volailles ; ils augmentent la production des œufs et activent beaucoup l'engraissement. On ne se doute pas des résultats que produit le lait de beurre sur les poules ; on va jusqu'à prétendre que celles-ci en tirent un bien meilleur parti que les porcs. C'est une opinion très facile à vérifier.

—Le *Manitoba* est en vente à Winnipeg chez M. G. R. Vendôme, 290, rue Principale et chez Melle Kéroack, coin de la rue Principale et Water. A St-Boniface chez M. J. B. Leclerc, barbier et agent de journaux, avenue Taché.

Un véritable supplice

Combien de fois n'arrive-t-il pas que le malade est obligé, faute d'un remède approprié à son cas, de suivre tout un régime pénible et fatigant. Ainsi, nous en connaissons, qui, pour guérir leurs maux de gorge n'ont rien trouvé de mieux que de se gargariser plusieurs fois dans la journée, prendre deux bains de pieds, un le matin et un autre le soir ,et absorber d'heure en heure une tasse de tisane bien chaude, tout en se couvrant fortement la gorge, soit d'un mouchoir, d,une serviette, ou même d'un bas rempli de sel ou de cendre chaude. Un traitement pareil est un véritable supplice. Une bouteille de BAUME RHUMAL seule eut remplacé avantageusement tont cet attirail de précautons et de soins souvent inutiles

Le BAUME RHUMAL se vent partout 25 centins la bouteille.

En gros chez, Martin Bole & Wynne Co., Pharmaciens en gros, Winnipeg.

FEUILLETON DU *MANITOBA.*

LE VENDREDI

DE

PIERRE BERNARD

No. 18

(Suite)

Quatre ou cinq hommes, devant la cheminée entouraient M. Devillers, qui démontrait lentement son affaire. A droite, deux ou troix femmes élégamment vêtues, un peu nonchalamment assises, causaient près de Mme Devillers, tenant leur petit écran avec autant de grâce qu'un éventail. Tout à leur causerie, elles ne semblaient prendre part à rien autre chose. Un peu en arrière de ces dames, autour d'une table grande, massive, sculptée avec goût, brodaient, lisaient, riaient et jasaient avec Étiennette, trois ou quatre jeunes filles que taquinait un petit garçon de huit à dix ans. Tout cela faisait bien, et M. Devillers avait son cadre.

Au nom de Pierre, il s'élança, les deux mains tendues vers le second clerc, en s'écriant :

—Le voilà, le voilà, tout va s'éclaircir.

Pierre salua son patron, s'inclina devant madame et, sans regarder vers la table où il avait immédiatement distingué Mlle Étiennette, se mit au courant de la question, l'élucida avec beaucoup de clarté et de modestie, et même offrit d'aller chercher quelques pièces à l'appui. Après de nouvelles explications, M. Devillers préféra emmener ces messieurs à l'étude. Il y avait des lectures à faire, des signatures à donner, c'était de beaucoup le plus simple. Il pria Pierre d'attendre son retour en lui indiquant une petite table sur laquelle plusieurs albums étaient posés.

Accoudé à cette petite table, le visage légèrement incliné, les yeux baissés, Pierre songeait, tout en feuilletant distraitement l'album entr'ouvert.

Un quart d'heure après Baptiste avertit Pierre de ne pas attendre ces messieurs.

—Dois-je aller les retrouver à l'étude ?

—Non, Monsieur, *l'autre* est arrivé.

Pierre se leva, s'inclina devant Mme Devillers, qui s'excusa de l'avoir laissé à lui-même, mais elle pensait qu'il serait immédiatement appelé. Cette politesse, empreinte d'une réserve inaccoutumée, ne s'accordait que trop avec la pensée du jeune homme.

Pierre continuait cependant à s'intéresser aux affaires de l'étude, mais il ne pouvait se dégager d'une angoisse inexprimable. Des négligences, des erreurs, et faut-il le dire, certaines altérations qu'il avait cru remarquer dans les livres de caisse, et sur lesquelles portait son attention à mesure que ses fonctions et la confiance de M. Devillers le faisaient plus complètement pénétrer dans les affaires ces pénibles remarques le troublaient. Dumoins voulait-il se le persuader, mais le mariage d'Étiennette était la cause réelle de l'état douleureux de son âme. Vaincu par ses impressions ou craignant de l'être, il se décida à écrire à sa sœur Élisabeth, la lettre que voici :

"Chere Élisabeth,

"Au moment d'atteindre le but de tous mes efforts, je succombe. Je suis triste, et j'ai tant besoin de te voir, que je veux, que je dois quitter Paris.

"Il me semble que lorsque j'aurai confié mon épreuve à toi, ma meilleure amie, je ne souffrirai plus. Ton affection tendre, délicate et maternelle, saura bien vite remettre tout à sa place.

"Chère Élisabeth, avertis doucement père, frères et sœurs. J'arriverai dans neuf jours. Élisabeth, vous serez bons pour ce pauvre frère qui se croit obligé de fuir lâchement le champ de bataille... Mais, il est un ennemi trop charmant, hélas ! qu'on ne peut vaincre que par la fuite.

"Prie pour moi et pardonne à celui qui ne veut que Dieu seul pour soutien, et toi, sœur bonne et chère, pour unique amie.

"Pierre Bernard"

Dès le lendemain, Élisabeth répondit à Pierre :

"Frère, bon frère.

"La cause me paraît triste, mais nous allone te revoir, tout est joie, bonheur à la maison. J'ai dit la nouvelle tout de suite, afin que l'exubérance se calme en ces quelques jours d'attente, et ne vienne pas heurter ton pauvre cœur à l'arrivée. Le soir, dans la chambre de notre mère que j'habite toujours, nous causerons tout bas, sans lumière, à la clarté du feu de hêtre.

"L'épreuve passera... N'oublions jamais ces paroles de l'éternelle consolation : "Je puis en un moment changer votre tristesse en joie."

"Je prie pour toi, mon frère, et notre mère du haut du ciel prie pour son fils bien-aimé. Notre vénérable ami, le bon curé, est très souffrant : on le soutient à l'autel, mais il offrira pour son cher enfant le saint sacrifice de la Messe.

"Je prie et je t'aime.

"Ta sœur et ton amie.

"Elisabeth"

Cette réponse, que Pierre attendait avant de prendre une détermination définitive, le décida complètement et lui fournit un prétexte convenable. J'irai, se dit-il, je reviendrai peut-être pour toujours au foyer de la famille, à la maison paternelle. Maintenant il me faut avertir M. Devillers.

M. Devillers venait de parler à Etiennette, qui s'était humblement soumise. Mais la pâleur et la tristesse de son charmant visage, la résignation douloureuse qui ressortait de ses paroles, avaient troublé son père, il lui avait dit :

—Vous savez que je veux, avant tout votre bonheur, ma fille.

—Je le crois, mon père... C'était une erreur que votre tendresse entretenait ; je sais que le bonheur n'est pas de ce monde, il ne faut pas l'y chercher.

—Serez-vous donc si malheureuse, Etiennette ?

—Oh ! oui, je le serai ; je m'y prépare de mon mieux. Dieu me soutiendra ; avec son aide tout est possible.—Et pensa-t-elle, si je souffre trop, je mourrai.

—Allons, dit M. Devillers en baisant doucement la main de sa fille, je suis touché de votre soumission. Vous aurez un mois pour vous préparer à ce sacrifice... ajouta-t-il en soulignant ces mots d'un sourire. — Et je l'espère vous y trouverez des compensations.

M. Devillers se rendit à l'étude où Pierre, pâle et résolu, l'attendait pour lui demander un congé illimité.

A ce mot de congé, le patron stupéfait s'écria :

—Un congé ! Et pourquoi ?

—Je désire, Monsieur, revoir ma famille et notre ami le vénérable curé qui est malade.

—Cela est très juste, mon cher Monsieur, nous verrons : j'ai des obligations en dehors de l'étude, et j'aurai besoin d'ici un ou deux mois de votre travail assidu. Votre absence serait préjudiciable, en ce moment il n'y faut pas songer.

—C'est précisément en ce moment que j'y songe, Monsieur, dit Pierre résolument, et je désire partir dans huit jours.

—Dans huit jours ! exclama M. Devillers, devenu pourpre de la surprise que lui causait l'attitude de son clerc, mais il ajouta d'un ton conciliant.

—Si cela est absolument nécessaire, allez passer deux ou trois jours en famille, mais revenez immédiatement après ce délai. Je laisserai dans quelques années la suite de mes affaires à Bertreux. Vous deviendrez principal clerc, et le compléterez. N'est-ce pas Edouard ?

—Certainement, dit avec un sourire équivoque ce beau garçon, qui devait dans un mois épouser Mlle Étiennette...et l'étude !

—Monsieur, je dois partir et je ne sais pour combien de temps.

—Voudriez-vous nous quitter ? dit M. Devillers stupéfait.

—Peut-être ; j'ai des obligations personnelles, des devoirs sacrés à remplir. *(A suivre)*